

Qui fait quoi au site Web dans les unités ?

À la demande de l'une de nos unités, j'ai lancé un appel afin de savoir quelle était la répartition des responsabilités à l'égard de l'entretien du site Web entre employées ou employés de bureau, conseillères ou conseillers syndicaux et élus ou élus politiques dans les unités dotées d'un tel outil de communication.

J'ai reçu rapidement 11 réponses à mes questions (grand merci, seesocquiennes et seesocquiens). Voici de quoi il retourne.

Des projets de site Web sont en germination dans 4 syndicats de l'enseignement.

Huit syndicats ont fait appel à des ressources externes pour la conception de leur site (concepteur indépendant, prof en informatique, CSQ). Des élus politiques et des employés ont participé à la définition du contenu dans la plupart des cas.

Les mises à jour sont systématiquement effectuées par des employées de bureau dans 4 unités. Dans une unité, un élu décide du contenu à insérer et une employée de bureau effectue l'entrée des données. Dans un autre cas, c'est un conseiller qui choisit le contenu à insérer et une employée de bureau qui entre les informations au site. Une unité fait systématiquement appel à une ressource externe pour les entrées au site et c'est une employée de bureau qui fait la demande. Enfin, le conseiller responsable de l'information assume l'ensemble des tâches reliées au site dans une unité.

En ce qui a trait à la formation, c'est le concepteur du site qui a formé une employée de bureau dans trois unités. Les formations ont été de durées variables (quelques demi-journées) et l'apprentissage s'est poursuivi sur le tas, comme on dit. Dans une unité, l'employée de bureau dit avoir reçu une formation par le concepteur mais ne pas disposer des logiciels nécessaires pour mettre sa formation en pratique. Une employée de bureau déclare avoir été formée par un élu et 2 secrétaires ainsi qu'un conseiller disent avoir bénéficié d'une formation dans une institution externe.

Notes diverses :

Une employée de bureau dit s'attendre à ce qu'une personne élue soit libérée à temps plein et prenne la responsabilité du site. Une répondante mentionne que l'ajout à la tâche occasionné par la mise en place du site a nécessité un remaniement des tâches. Une autre mentionne que c'est un élu qui supervise mais qu'on lui laisse une grande latitude.

Pour une répondante employée de bureau, il s'agit d'une tâche enrichissante. Elle dit procéder actuellement à une analyse complète du site en vue de changements importants à effectuer l'automne prochain.

Une autre dit prendre de plus en plus d'initiatives au fur et à mesure qu'elle apprivoise cette technologie. Elle craignait que ça ajoute beaucoup à sa tâche mais se dit rassurée par l'expérience. Une secrétaire prend soin de préciser qu'il s'agit, selon elle, d'un travail clérical qui devrait être réservé au personnel de bureau.

Enfin, Pierre Avignon, conseiller politique et agent d'information à la Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP (FEC - CSQ) a livré des commentaires plus élaborés à mes deux dernières questions. Merci Pierre. En voici des extraits :

- Q. Ça vous semble peut-être bizarre, mais il est bien possible que du monde à très gros salaire s'approprie des tâches qui relèveraient plutôt des compétences de nos membres employées ou employés de bureau. Vous saisissez?
- R. « Cela est peut-être possible mais chez nous c'est un peu l'inverse car c'est moi qui fait le travail d'entretien, c'est à dire la mise en ligne des nouvelles, notamment pour ne pas ajouter du travail à notre secrétaire mais également pour ne pas avoir à payer une technicienne pour le faire à l'externe. Cependant, j'ai un budget pour sous-traiter un peu de travail, d'une part, et le site possède une interface qui permet d'ajouter une nouvelle facilement. Cette interface a dû être payée au départ et ne concerne que les nouvelles et non les documents complets en ligne intégrés dans le site et qui demandent de la programmation. »
- Q. Qu'avez-vous envie de me dire à ce sujet qui pourrait m'aider à rédiger un article pour le prochain Écho SEESOCQ au bénéfice de tous nos membres?
- R. « Je pense que le problème principal pour de nombreux emplois est que l'arrivée des technologies a ajouté des tâches plus qu'elle les a allégées. Les TIC sont en grande partie responsables de l'intensification du travail. (...) Elles ont été superposées aux médias traditionnels (...) sans l'ajout de ressources financières adéquates pour la mise en place, l'entretien des sites ainsi que la formation du personnel (...). Il y a donc à la fois ajout à la charge de travail et sur information pour la population, les membres ou autres. Tout le monde veut un site, sans doute avec raison, pour ne pas avoir l'air dépassé mais sans vraiment le considérer comme un moyen d'information et sans investir suffisamment. Les ressources supplémentaires sont pourtant indispensables pour son entretien sur le fond comme sur la forme. (...) »

De façon générale, on peut conclure que ce sont plutôt les employées de bureau qui voient à l'entrée des informations (mises à jour) aux sites Web et que le choix du contenu relève plus souvent des élus ou des conseillères ou conseillers. Il va de soi que les tâches cléricales reliées au site Internet conviendraient parfaitement pour augmenter le temps de travail des employées de bureau dont la tâche est incomplète. Les considérations relatives à la formation soulevées par Pierre sont à cet égard tout à fait pertinentes.

À propos des « Chroniques à Véronique »

Alors que les Français adoptent avec une insouciance légèreté une foule de mots anglais qu'ils prononcent ensuite à la française, nous les Québécois nous ne manquons pas une occasion de calquer notre «pôvre malheureuse petite» langue française sur la forme de la langue anglaise ou d'utiliser des mots bien français mais en leur accordant le sens qu'ils ont en anglais. Nous faisons ainsi preuve de plus d'imagination que nos cousins mais on peut se demander qui, d'eux ou de nous, portent les coups les plus bas à la langue française. «Mettons» que nous collaborons assez sournoisement au fait qu'elle soit parfois si mal en point.

En guise de réparation, nous avons les «chroniques à Véronique». Au fait, la quinzième, Le calque de l'anglais 2 » est en ligne au site Web. Profitez-en!

Rapport mini que c'en est indécemment

Comme je n'ai pas assisté à la dernière réunion du Conseil d'administration – une bonne bronchite était en cause, de même que beaucoup de travail – je vais vous faire un vrai mini rapport du CA du 26 avril dernier.

D'abord, l'ordre du jour tenait sur le recto d'une feuille 8,5 X 11, pour une fois. Wo, là ça dérape. Mais c'est juste une farce, voyons. Je vous en passe une du genre de temps en temps. J'espère que vous ne m'en tenez pas rigueur.

Sérieusement, cette réunion du CA consistait surtout à échanger les informations nécessaires sur l'évolution des divers programmes, à assurer le suivi des finances et à préparer la prochaine réunion du Conseil des déléguées et délégués.

30 et 31 mai, Drummondville city

Incidemment, la prochaine réunion du CD aura lieu à l'Hôtel Le Dauphin, à Drummondville, les 30 et 31 mai. Nous demandons aux déléguées et délégués de s'inscrire auprès de Ginette via courriel (tresorerie@seesocq.org) au plus tard le 23 mai. La madame elle trouve ça bien pratique de savoir à l'avance qui elle aura à héberger et à sustenter. Elle a le sens de l'organisation et nous devons lui faciliter la vie si nous voulons la garder longtemps.

Nouvelle membre

Nous accueillons une nouvelle membre en nos rangs. Il s'agit de Mélanie Jacques, infographiste, à l'emploi du

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île. Bienvenue dans ton SEESOCQ, Mélanie. Il y a toujours une petite place pour un engagement syndical ou un autre. Nous espérons te voir au Congrès de l'automne.

Tiens, je propose à celles et ceux qui sont devenus syndiqués SEESOCQ au cours des trois dernières années de venir tirer le portrait des membres du CA (moi, certainement – mais pas parce que je ne vous aime pas) qui vont tirer leur révérence lors de ce Congrès. Coudon, ça tire de tous bords dans ce syndicat là?

Départ à la retraite

Les membres du CA ont appris le départ prochain à la retraite de Francine Bélanger, employée du SE de la région des Moulins. Francine quittera ses fonctions le 3 juillet. Nous lui souhaitons une excellente santé afin de pouvoir profiter pleinement des années de retraite pour réaliser toutes ces choses qui tiennent à cœur et que nous mettons trop souvent de côté parce que le tiers de notre temps est accaparé par la vie professionnelle. La retraite, un ami écrivain nommé Gilbert Dupuis, la nomme plutôt « CULMINATION ». Nous souhaitons donc à Francine de culminer...

À part ça, je n'étais pas au CA, je vous promets un rapport mini et je trouve moyen d'être long.

« Pôvre, pôvre petit moi », dixit Sol (Marc Favreau), dont je m'ennuie. Et vous?

L'ABÉCÉDYSLEXIQUE, pour les mordus de la langue

Un ami personnel, Gilbert Dupuis, écrivain québécois de Rimouski, et son éditeur ÉDITEQ ont offert gracieusement à un organisme oeuvrant en alphabétisation au Bas-Saint-Laurent, Formation Clef Mitis / Neigette, la plus grande partie du tirage de L'ABÉCÉDYSLEXIQUE, un glossaire humoristique de mots-valises, inventaire de néologismes et abécédaire ludique pour les accros du langage qui en réjouira plus d'une et plus d'un.

Tous les bénéfices résultant de la vente de L'ABÉCÉDYSLEXIQUE (disponible dans les librairies de Rimouski et Mont-Joli) sont remis à Formation Clef Mitis Neigette, en outre des dons recueillis.

Avec l'autorisation de Gilbert, je publierai occasionnellement un petit extrait de ce plaisant bouquin à notre site Web. Les personnes intéressées à obtenir une copie de l'ouvrage n'auront qu'à communiquer avec moi par courriel (information@seesocq.org).

Comment joindre les administra (trices et teurs) ?

Trésorerie (versement des cotisations, inscription aux instances, etc.) : Ginette Boudreau
2600, rue de la Jachère, Québec (Québec) - G1C 5J9 - tresorerie@seesocq.org

Secrétariat (dépôt des conventions, nouveaux membres, départs à la retraite, etc.) : Myriam Lévesque, 1732, rue Côté, Mont-Joli, Qc, G5H 2P5 - secretaire@seesocq.org

Présidence : Richard Vennes - presidence@seesocq.org

Vice-présidente à l'application : Jacinthe Arbour - application@seesocq.org

Vice-présidente à la formation : Marlène Labrèche - formation@seesocq.org

Vice-président à l'information : Jean-Marc Cormier - information@seesocq.org

Vice-président à la négociation : Lise-Anne Pineault - negociation@seesocq.org

Rappel des coordonnées du Secrétariat

Myriam Lévesque

1732, rue Côté, Mont-Joli (Québec) G5H 2P5

Téléphone : 418 775-3725

Adresse Courriel : secretaire@seesocq.org

Pas de Congrès printanier en 2008

Il n'y aura pas de congrès « spécial » ce printemps. Nous sommes arrivés à la conclusion que tous nos projets pourront faire l'objet de décisions au congrès régulier prévu à l'automne, ce qui évite de faire 2 fois une dépense analogue dans le même exercice financier.

C'est donc un CD ordinaire qui aura lieu les 30 et 31 mai à l'Hôtel Le Dauphin de Drummondville. Au fait, vous êtes-vous inscrit auprès de Ginette? Sinon, faites vite :

tresorerie@seesocq.org